

UNE HISTOIRE QUI A DE L'AVENIR

JEAN-CLAUDE DEROCHE

« SI C'EST DES HOMMES QUE VIENT LEUR ENTREPRISE, ELLE DISPARAITRA D'ELLE-MÊME ; SI C'EST DE DIEU, VOUS NE POURREZ PAS LA FAIRE DISPARAÎTRE. »

ACTES 5,38 SS

L'Église protestante unie de France, née officiellement le 1^{er} janvier 2013, est riche de plusieurs histoires quelque peu différentes qui se sont rencontrées. Elle est le produit de l'union de deux Églises, elles-mêmes déjà produits d'unions antérieures, l'Église évangélique luthérienne de France (EELF) et l'Église réformée de France (ERF). Ce mouvement d'union est profondément nourri par le mouvement œcuménique né au début du xxe siècle après la Conférence missionnaire mondiale d'Édimbourg en 1910. Ainsi dès le départ, le mouvement d'union des Églises est principalement motivé par le souci du témoignage des chrétiens, tout comme l'Église unie que nous formons maintenant.

L'EEFL, DEUX SENSIBILITÉS DANS UNE SEULE ÉGLISE

L'EELF est née des conséquences de la guerre de 1870 et de la séparation des luthériens de France après cette guerre de ceux d'Alsace et de leur centre ecclésial à Strasbourg. Le premier synode eut lieu à Paris en juillet 1872 et sa Constitution fut reconnue par la loi du 1^{er} août 1879. Cette Église fut constituée par la réunion de deux régions à l'histoire et à la sensibilité religieuse fort différentes qui formèrent donc deux Inspections ecclésiastiques : l'inspection de Montbéliard qui comprend



La vocation du conseil presbytéral

l'ensemble du « Pays » et Belfort qui n'a pas été annexé, et l'Inspection de Paris qui regroupe la région parisienne et deux extensions à Lyon et Nice.

Montbéliard fut au bénéfice d'une réforme locale particulière au XVI^e siècle, notamment avec Pierre Toussain. Mais sa dépendance au duché de Wurtemberg la contraignit au luthéranisme. On y vit donc un protestantisme marqué à la fois par le calvinisme, le luthéranisme et aussi le piétisme qui imprègne les esprits. Le luthéranisme parisien, né dans les ambassades scandinaves sous l'ancien régime, fut nourri ensuite par les immigrations allemandes du milieu du XIX^e siècle puis par les réfugiés alsaciens après 1870. Les deux inspections, qui se vivent d'ailleurs plutôt comme deux Églises, qui sont de sensibilités différentes, furent réunies par la volonté de la République en une seule Église luthérienne.

DÉJÀ UNE UNION, MAIS VENUE DE LA CONTRAINTÉ EXTÉRIEURE.

L'ERF, UNE HISTOIRE PLUS ANCIENNE

Née en 1559 de la prédication de Calvin, l'Église réformée de France grandit dans le contexte tumultueux des guerres de religion. En 1598, l'Édit de Nantes autorise les réformés à vivre leur foi sous certaines conditions. Cet édit est révoqué en 1685, ce qui provoque le départ d'un tiers des réformés. Après un siècle de persécution, l'Édit de Tolérance et la révolution française vont donner aux protestants la liberté de conscience et de culte. Au XIX^e siècle, une nouvelle dynamique se développe, grâce au mouvement du Réveil avec son accent sur l'évangélisation, et au développement du christianisme social. En même temps, les réformés français se divisent entre « évangéliques » et « libéraux » sur des questions théologiques.

Ces divisions sont surmontées lorsque l'ERF est fondée par l'Assemblée constituante de Lyon en 1938 de la réunion de plusieurs unions d'Églises : « évangélique », « réformée », « libérale », « méthodiste », certaines Églises restant en dehors de cette union. Tout comme pour l'EELF, l'ERF est déjà une union de chrétiens qui vivent leur foi de manières diverses mais à la différence de l'EELF ceux-ci ont choisi de se rassembler sans que cela ne leur soit imposé par l'histoire du pays.

EN ROUTE POUR L'UNION !

Pouvait-on en rester là ? Certainement pas ! C'est pourquoi au cours des années soixante, une première tentative d'union des Églises luthériennes et réformées d'Alsace-Moselle et de France se met en place. Curieusement intitulée « Esquisse pour une Église évangélique unie », cette tentative de rassemblement des quatre Églises échoue en 1969.

Rétrospectivement on peut imputer cet échec à la difficulté de rassembler en une seule structure des Églises concordataires et des Églises séparées de l'État, difficulté renforcée par les attitudes variées de ces Églises devant les événements de 1968, et peut-être aussi à des questions de personnes.

Cette tentative ne fut cependant pas vaine puisqu'il en naquit un Conseil permanent qui coordonna les actions que ces Églises pouvaient entreprendre ensemble, comme la catéchèse ou la formation permanente des pasteurs par exemple. Mais l'exigence spirituelle de l'unité ne pouvait s'arrêter là d'autant plus qu'intervenait en 1973 la Concorde de Leuenberg, concorde européenne dans laquelle les Églises luthériennes, réformées, vaudoise, et les Frères moraves « constatent... qu'elles ont une compréhension commune de l'Évangile... cela leur permet de déclarer entre elles la communion ecclésiale et de la réaliser »¹.

C'est dans ce contexte, qu'au printemps 2001, au début du troisième millénaire de l'ère chrétienne, une paroisse de la banlieue parisienne (Bourg-la-Reine), membre de l'EELF, interpella les directions des deux Églises, EELF et ERF, en leur demandant de « mettre en route un dialogue approfondi en vue d'aboutir à une Église unie... en accord avec les recommandations émises par la Concorde de Leuenberg ». Cette interpellation fut reprise par un vœu du Synode de Soissons (2001) qui lancera ainsi le processus d'union.

L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE EST DONC LA CONSÉQUENCE CONCRÈTE DES ACCORDS THÉOLOGIQUES DE LA CONCORDE DE LEUENBERG.

¹ Le texte complet de la Concorde de Leuenberg est disponible sur www.leuenberg.net



UNIS POUR TÉMOIGNER

On peut constater que dans ce processus d'une douzaine d'années personne n'est resté au bord de la route. Souvent on a pu malheureusement voir, et des sites d'humour protestant s'en sont gaussés, que la constitution d'une Église unie aurait pour résultat de faire trois Églises là où il y en avait deux, une Église unie et une Église maintenue de chacune des précédentes. Ceci car l'union mal maîtrisée entraînerait en fait des ruptures et séparations internes à chacune des Églises. Dans notre cas cela ne s'est pas passé et il faut en chercher les raisons.

- L'accord théologique était déjà réalisé par la Concorde de Leuenberg, ce qui n'existait pas au temps de l'Esquisse.
- Les deux Églises avaient déjà énormément en commun ; formation initiale et permanente des pasteurs avec l'Institut protestant de théologie (IPT) et la Communion protestante luthéro-réformée (CPLR), action missionnaire avec le Service de Mission-DEFAP, outils catéchétiques, publications avec *Paroles protestantes*, mouvements de jeunesse avec les Éclaireuses et éclaireurs unionistes (EEUdF), recueils de cantiques et liturgies d'installation.

- Au cours du processus tous ont pu exprimer leurs avis et propositions, particuliers, paroisses ou Églises locales, pastorales, synodes régionaux, synodes nationaux. Ceci a été la conséquence d'une initiative partie du terrain d'une paroisse et non d'organes directeurs.
- Mais surtout, dès le début le but recherché n'était pas la constitution d'une structure, mais l'efficacité du témoignage évangélique comme à Édimbourg en 1910. L'union n'est donc pas un but en soi mais un moyen pour le témoignage. Ceci se voit par la simultanéité avec l'animation "*Écoute ! Dieu nous parle...*" car avant le témoignage il faut d'abord écouter la Parole, celle qui envoie.

Le déroulement positif du processus d'union montre aussi que tous les acteurs au long de ces années n'ont pas seulement agi d'eux-mêmes, mais ont été des outils avec lesquels le Seigneur a fait avancer le projet (cf. Actes 5,38 ss). Pour avoir été impliqué personnellement pendant toute cette période j'en tire le sentiment que nous avons tous été « agis » par celui qui peut tout et à qui seul revient la gloire.

Ce n'est pas un hasard sans signification qu'au synode de Sochaux (2007) après les premières décisions communes prises au niveau national les synodaux ont entonné spontanément « À toi la gloire...! ».

ET APRÈS ?

Jusqu'ici, les Églises de France étaient marquées par leur histoire, les difficultés rencontrées dans les siècles passés qui avaient forgé leur sensibilité et qui les ont souvent poussés à protester (pour défendre les droits de l'Homme en particulier) plus qu'à proposer. Leurs membres étaient issus de familles protestantes qui transmettaient « l'héritage des pères ». Aujourd'hui, la transmission de la foi ne s'effectue plus de la même manière à l'intérieur de l'Église. La foi n'est plus héréditaire. Il y a désormais plus de membres des Églises qui viennent de l'extérieur que de gens nés dans une famille protestante. Nous ne vivons

plus un protestantisme « ethnique » hérité mais bien plutôt un protestantisme de choix personnel. Ce changement nous rapproche finalement de la situation des premières Églises, comme celles du livre des Actes, celles qui avaient tout l'avenir devant elles.

D'autre part, nos Églises locales et paroisses sont vivifiées par l'apport de chrétiens venus de loin qui forment des ressources très dynamiques pour le témoignage. Leur histoire personnelle ne s'inspire pas de la Révocation de l'Édit de Nantes mais bien plutôt de l'œuvre missionnaire des siècles précédents. Nos Églises seront de plus en plus multiculturelles et c'est une chance.





PARTIE 1

La vocation du conseil presbytéral

UNE ÉGLISE POUR DEMAIN

D'ailleurs, cette union dépasse de beaucoup les deux Églises qui la réalisent pour ne faire qu'une Église unie. La preuve, l'intérêt que l'événement rencontre à l'extérieur.

- Les instances internationales luthériennes et réformées, la Fédération Luthérienne Mondiale (FLM) et la Communion Mondiale d'Églises Réformées (CMER), ont fait connaître leur intérêt et leur soutien tout au long du processus.
- Les sociologues des religions ont été surpris de la solidité de la démarche et en ont étudié les raisons, les significations et les effets.
- L'attitude des autres Églises est très significative, depuis celles qui à l'intérieur du protestantisme se posent la question de la possibilité éventuelle de rejoindre l'union, jusqu'aux paroles de prêtres de l'Église catholique romaine qui s'interrogent sur la possibilité de s'inspirer de la démarche d'une union sans confusion pour l'œcuménisme.

- Dans une société dont l'éclatement et le manque de projet d'avenir provoquent peurs et replis identitaires, l'union montre que tout cela peut être dépassé. Vivre dans une même Église des identités confessionnelles diverses est déjà un témoignage à l'extérieur du christianisme comme cela a été souligné par exemple, par des enseignants du service public confrontés à des oppositions identitaires.

Comme on le voit, les effets de cette union dépassent largement déjà le but initial... et ce n'est qu'un début... L'Église protestante unie n'est pas seulement l'héritière de l'EELF et de l'ERF, c'est aussi l'Église pour aujourd'hui, et pour demain. L'union étant désormais réalisée, l'outil étant en place, la suite va pouvoir être mise en œuvre. La tâche est devant nous. ■

**LE TÉMOIGNAGE
C'EST MAINTENANT !
L'ÉGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE... UNE
ÉGLISE QUI A DE L'AVENIR !**

JEAN-CLAUDE DEROCHE EST PASTEUR RETRAITÉ, AYANT EXERCÉ UN
MINISTÈRE NOTAMMENT À BOURG-LA-REINE DE 1992 À 2010.